



La BISPO n'est toujours pas dispo :

Un article paru aujourd'hui dans le journal Mediapart apporte des révélations sur un sujet traité depuis plusieurs années par Act Up-Paris : la Bibliothèque d'Information sur les Pays d'Origine ( BISPO ) de l'Office Français d'Immigration et d'Intégration.

Act Up-Paris souhaite accéder à cette base de données depuis son apparition dans le rapport d'activité de l'OFII en 2018. Une décision de la CADA a contraint l'OFII à publier la BISPO. Toutefois, ce n'est pas la base de données qui a été rendue publique, mais seulement quelques liens renvoyant vers des sites institutionnels ( OMS, ONUSIDA ... ). N'étant pas leurrés par cette manœuvre de l'OFII visant à occulter cette base de données, Act Up et d'autres collectifs ont poursuivi leurs actions de contentieux. Si le Conseil d'État a bien attesté de l'existence de fiches pays, le tribunal administratif de Paris a estimé dans sa décision du 14 avril 2022 que la BISPO avait déjà fait l'objet d'une publication, en faisant référence aux ressources en ligne auxquelles renvoie le site de l'OFII. Act Up-Paris était intervenante volontaire dans cette affaire, aux côtés du syndicat des avocats de France, des associations Aides, Arcat, Droits d'Urgence, du centre Primo Levi, du Gisti , du Sidaction ainsi que des Avocats pour la défense du droit des étrangers.

La décision du tribunal administratif est incompréhensible, car l'article de Médiapart et une série de documents que nous publions aujourd'hui sur notre site démontrent que contrairement à ce que prétend l'OFII, la BISPO a bel et bien existé, sous la forme d'une base de données et ne s'est pas bornée à recenser une poignée de ressources en ligne. Les appels d'offres de marché public, les bons de commande et les factures que nous publions renvoient au cabinet de conseil Chaix Couturier, basé à Meudon. C'est donc un prestataire privé qui a assuré la création et la mise à jour de la Bibliothèque d'Information sur les Pays d'origine. Si nous ne sommes pas en possession de l'intégralité des documents comptables de la BISPO, les pièces à notre disposition et les révélations dans l'article de Mediapart indiquent que des montants conséquents ont été dépensés par l'OFI : au moins deux cent trente mille euros. Pourquoi l'OFII a-t-il engagé de telles sommes auprès d'un cabinet de conseil si la BISPO se contentait de renvoyer vers des ressources en ligne ?

Le scandale de la BISPO discrédite le travail de l'OFII, la déontologie de ses médecins et la manière dont ont été examinées les demandes de séjours pour soins depuis 2017. Conformément aux craintes exprimées avant la mise en œuvre de la réforme en 2017, l'OFII a instrumentalisé la médecine de soins et de santé à des fins de contrôle. L'utilisation d'un cabinet de conseil privé, extérieur aux services de l'État, l'inaccessibilité de la BISPO, l'insistance de la l'OFII à la dissimuler puis à nier son existence ont piétiné la démocratie sanitaire et la transparence que les usagè.e.s du système de santé exigent des administrations publiques. Combien de personnes, vivant avec le VIH ou touchées par d'autres pathologies se sont-elles vues refuser leur demande de séjour pour soin et expulsées vers des pays où elles ne peuvent pas se soigner grâce à la BISPO ?

Face à ce scandale, nous sommes fermement résolus à faire éclater la vérité et placer l'OFII face à ses responsabilités. Nous annonçons faire appel de la décision du tribunal administratif de Paris.

Act Up-Paris exige :

- La publication intégrale de la Bibliothèque d'Information sur les Pays d'Origine ainsi que de l'ensemble des pièces comptables et documents internes de l'OFII ayant participé à l'élaboration de la BISPO
- L'abrogation de la loi n° 2016-274 du 7 mars 2016 qui a confié la compétence d'examen et d'avis des demandes de séjour pour soin à l'OFII sous tutelle du ministère de l'Intérieur.
- Le transfert de compétence d'examen et d'avis des demandes de séjour pour soins au ministère de la Santé.

**Contact :**

François EMERY, chargé de plaidoyer pour Act Up-Paris

[femery@actupparis.org](mailto:femery@actupparis.org) / 06.16.31.62.09

8 rue des Dunes, 75019, Paris

[www.actupparis.org](http://www.actupparis.org)